



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## Le taux d'insertion des jeunes s'améliore à nouveau

**Depuis 2008, le taux d'insertion à l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi n'a jamais été aussi élevé. En 2018, celui-ci était de 62,4 %. Une nouvelle étude du Forem montre une nouvelle fois l'importance du diplôme et du choix de l'orientation pour s'insérer facilement et durablement sur le marché du travail. Il en ressort que la filière technique du secondaire supérieur présente des taux élevés, devant l'alternance et le master.**

En 2018, 30.000 jeunes environ se sont inscrits pour la première fois au Forem. Près de 75 % d'entre eux ont effectué cette démarche entre juin et octobre. Des équipes du Forem ont analysé en profondeur la situation de ces jeunes demandeurs d'emploi en vue de comprendre au mieux la transition entre l'école et le monde du travail. Il ressort de cette analyse que 62,4 % du public étudié ont connu au moins un jour à l'emploi dans les six mois suivant leur inscription. Cela représente une hausse de 0,6 points de pourcent par rapport à 2017. Le délai moyen d'insertion est quant à lui passé de 59 jours en 2017 à 55 jours l'année suivante, soit une baisse de 7 %.

### Un taux d'insertion de 70 % pour la filière technique du secondaire

Si ces indicateurs témoignent d'une conjoncture favorable pour l'insertion des jeunes, constatée depuis la mi-2013 et liée en partie aux actions du Forem, tous ne sont pas logés à la même enseigne. Selon le type de diplôme obtenu et l'option suivie, l'insertion sera plus ou moins facile, rapide et durable. Les études qui enregistrent le meilleur taux d'insertion sont les bacheliers professionnalisants : six mois après leur inscription, 79 % des titulaires d'un tel diplôme ont connu au moins un jour à l'emploi. Viennent ensuite les contrats d'alternance (67 %) et les masters (65 %). En affinant les résultats du niveau secondaire du 3<sup>e</sup> degré (63,4 %), on s'aperçoit que la filière technique qualifiante présente un taux d'insertion supérieur à 70 %. Ce score élevé s'explique par la présence dans cette filière de nombreuses options qui préparent à des métiers en pénurie (électromécanicien, usinage, restauration...). Il convient de préciser que le taux d'insertion des personnes faiblement diplômées augmente depuis quatre ans. Par rapport à l'année dernière, il connaît en 2018 une hausse de 2,6 points de pourcent pour les diplômés de l'enseignement primaire et secondaire de base (29,2 %) et de 3,7 points de pourcent pour les diplômés de l'enseignement secondaire du deuxième degré (44,5 %).

### Les métiers porteurs pour s'insérer plus facilement

Sans surprise, avoir un diplôme qui donne accès à des métiers pour lesquels les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement permet de trouver un emploi plus facilement. Il s'agit notamment des options en soins infirmiers, en sciences pharmaceutiques, en électromécanique, ainsi que différentes options liées à l'enseignement (agrégation de l'enseignement secondaire inférieur, instituteur). En ce qui concerne les secteurs particulièrement porteurs pour les jeunes demandeurs



d'emploi, l'étude du Forem en identifie trois : le commerce de gros et de détail, l'hébergement et la restauration, ainsi que les activités de service administratif et de soutien (dont les agences d'intérim). En approfondissant cette analyse, il apparaît d'ailleurs que le travail intérimaire est la première porte d'entrée pour les jeunes vers le marché du travail.

### **#goforjob**

Le Forem a lancé le 26 août sa nouvelle campagne de communication à destination des jeunes. Elle vise à améliorer leur connaissance des outils et services dont ils peuvent bénéficier, notamment l'accompagnement proposé pour choisir un métier et aider à s'orienter. Des conseils pour postuler en fonction du diplôme obtenu sont aussi disponibles sur le site jeunes du Forem.

La campagne se déclinera principalement sur les réseaux sociaux jusqu'au 20 septembre. Des affiches sont également apposées dans certaines gares en Wallonie ainsi que dans les bâtiments du Forem.

**Plus d'infos :** <https://jeunes.leforem.be/>